

On savait quel déchirement personnel avait atteint Jean Prouvé, qui se considérait comme « mort » depuis 1952, avec l'entrée d'une nouvelle direction à la tête de l'usine. L'auteur établit avec précision la chronique de l'entreprise depuis ses origines. Il propose un diagnostic lucide et argumenté : dès les années 1930, les succès des réalisations des AJP se produisent sur un fond de financement insuffisant, et avec des affaires qui rapportent des bénéfices minimes. Il souligne que chez Prouvé, son intense « désir de faire et de faire en équipe » n'a jamais trouvé sa place dans le monde de l'usine, et en particulier lorsque celui-ci affiche des désordres et une légèreté (chez ses dirigeants) incompatibles avec la rigueur et la générosité de Prouvé.

(Gérard Monnier, *Bulletin des amis de Jean Prouvé*, 1/2006)

L'auteur évoque par la suite les tentatives de Prouvé de reconstruire, avec la création des Constructions Jean Prouvé, puis au sein de la CIMT (Compagnie industrielle de matériel de transport), enfin avec le cabinet d'ingénieur-conseil de la rue des Blancs-Manteaux à Paris, cette alliance de l'art et de l'industrie qui avait donné lieu à quelques œuvres remarquables avant-guerre, mais trop peu nombreuses. C'est pourtant au moment où Prouvé se considère comme « mort » qu'il produit ses réalisations les plus prestigieuses, la maison de l'abbé Pierre, le pavillon de l'Aluminium, la buvette d'Évian...

(*Bulletin critique du livre français*, n° 67, janvier 2006)

Au-delà du caractère historique, ce document met l'accent sur les choix déterminants que doivent prendre, à un certain moment, les chefs d'entreprise du bâtiment, et particulièrement ceux du métal, pour survivre. La pression du pouvoir financier, l'impossible dialogue entre les industries poussées par la série et les artisans attachés à la pièce unique, la perte du savoir-faire... dès le début des années 1950, Jean Prouvé avait à faire face à ces difficultés que l'on rencontre toujours aujourd'hui. En cela, le livre de Bernard Marrey est parfaitement d'actualité et devrait concerner plus d'un chef d'entreprise de la métallerie.

(*Métalflash*, mars 2006)